Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 022-212201941-20261015-128_2026-DE

PLESTIN les Grèves

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal du 15 octobre 2026

Le 15 octobre 2026 à 19h00, le Conseil Municipal de PLESTIN LES GREVES, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian Jeffroy, Maire, suivant convocation du 9 octobre 2026.

Nombre de conseillers :
En exercice : 27
Présents : 22
Votants : 27
Ayant donné procuration : 5
Absents : 0

Présents : C. JEFFROY ; A. FOURNIS BEYOU ; Y. LE BRIGANT ; B. PRIGENT ; F. LEON ; M. LE CORRE ; J. DROUOT ; B. HUONNIC ; R. MORINIERE ; R. BONABAL ; F. GUEHL ; A. LE GALL ; P. HENNEQUIN ; M-A. AKDENIZ ; M-N. CARLO ; P. PETIBON ; Y. LUCAS ; C. BAUFRETON ; C. PHILIPPE ; V. PERROT ; J-F. BOUGET ; S. SALAUN.
Procurations : K-H. HILLION à C. BAUFRETON ; J. LE GLAS à C. JEFFROY ; L. L'HAVEANT à F. LEON ; M-L. HINRY à B. PRIGENT ; C. RIOUAL à M-A. AKDENIZ
Absents : /
Secrétaire de séance : M-A. AKDENIZ

N°128-2026

Objet : Congrès des Maires : frais de déplacement

M. le Maire informe l'assemblée que chaque année une délégation d'élus et d'agents participe au congrès des Maires à Paris sur 3 jours. Il est demandé à l'assemblée d'accorder une prise en charge totale par la collectivité des frais de train, hôtel et d'inscriptions au congrès ainsi qu'une participation de 17.50€/repas dans la mesure où ce déplacement rentre dans le cadre d'une formation des participants.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,
AUTORISE la prise en charge totale par la commune des frais inhérents à la participation des élus et agents au Congrès des Maires de France chaque année (frais de transport, d'hébergement et d'inscription au congrès),
AUTORISE la participation aux frais de repas à hauteur de 17.50€/repas,
MANDATE une agence de voyage si besoin qui se chargera d'organiser le déplacement,
PRECISE que cette décision est valable pour les prochains congrès des maires et jusqu'à la fin du mandat.

Pour copie conforme,
La secrétaire de séance,
M-A. AKDENIZ,

Pour copie conforme,
Le Maire,
Christian JEFFROY,

MAIRIE DE PLESTIN-LES-GREVES
22310